

**Département de Seine-et-Marne**  
**Commune de Villiers-sous-Grez**  
**Procès-verbal**  
**Conseil municipal du mardi 7 février 2023 à 20h30**

---

**Présents** : Thierry Masson, Maire, Christine Groetzinger, Yves Loir, Laëtitia Lepaisant, Adjoints, Catherine Ceraudo, Catherine Ballay, Etienne Brehier, Paul Lanouguere, Jean-Pierre Girard, Gabriel Massart, et Emmanuelle Sormail Conseillers.

**Absents excusés** :

Martine Melet donne pouvoir à Catherine Ballay  
Thomas Bonfils donne pouvoir à Emmanuelle Sormail  
Guillaume Chapet donne pouvoir à Laëtitia Lepaisant

**Absent** : Titouan Poncelin de Raucourt

**Secrétaire** : Laëtitia Lepaisant

**Approbation du procès-verbal du 03/01/2023**

Présentation de l'activité de la médiathèque

**DELIBERATIONS** :

**Création de poste avancement de grade** :

**Annule et remplace la délibération n°62/2022 du 08/11/2022**

À la suite de la proposition d'avancement de grade du CDG pour un agent

**Le Maire informe l'assemblée** :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de l'avance grade d'un agent

**Le Maire propose à l'assemblée** :

La création d'un emploi au grade d'adjoint technique principal 1ère classe à temps complet à compter du 01/01/2023.

**DECIDE** :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des membres présents

Yves Loir profite de ce sujet pour rappeler le travail des 2 agents techniques qui interviennent sur leurs congés si besoin et se rendent disponibles en cas d'alerte météo. Ils effectuent également le traitement préventif des routes en cas de verglas annoncé ou neige.

Ils n'hésitent pas à intervenir avant 7 heures du matin pour faire les bergers, dégager des arbres tombés sur la route, même si ce n'est pas sur notre commune.

Parfois ils ne sont pas visibles dans le village, ils dégagent régulièrement des arbres tombés sur la chaussée.

Ils font leur maximum pour régler « les petits bobos » sur la commune ou pour le RPI.

#### **Remboursement d'un achat d'un cahier électronique :**

Monsieur le maire explique qu'il a contacté l'entreprise de maintenance d'informatique pour effectuer l'achat d'un cahier électronique. L'informaticien ne peut répondre à cette demande actuellement cet achat ne peut se faire uniquement auprès du fournisseur sur leur site internet. Après présentation aux membres des justificatifs de cette commande, Monsieur le maire demande aux membres le remboursement de la somme de 577€.

Les membres votent, à l'unanimité, le remboursement à monsieur le Maire d'un montant de 577€.

#### **Mandatement des dépenses d'investissement budget assainissement :**

Dans l'attente du vote du budget 2023, le Conseil municipal, **à l'unanimité**, décide d'autoriser Monsieur le maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022 sur le budget assainissement :

Chapitre 21 :  $153258.85\text{€}/4 = 38314.71\text{€}$

Chapitre 23 :  $164689.64\text{€}/4 = 41172.41\text{€}$

#### **Projet participatif chemin de Busseau**

Monsieur le maire présente trois devis des entreprises suivantes concernant un projet participatif de réfection du chemin des hauts de Busseau :

GOULARD 31800€ TTC

DAUVILLIERS 41219.64€ TTC

VARAX 27789.98€ TTC

Les membres votent, à l'unanimité, le devis VARAX.

#### **Candidature auprès du PNR à l'appel à projet d'aménagement centre bourg**

Monsieur le maire explique que le PNR fait un appel à projet pour l'aménagement des centres des villages et il propose de candidater pour le foyer, son annexe et la mairie. Monsieur le maire demande aux membres de l'autoriser à se porter candidat auprès du PNR.

Vote à l'unanimité.

### **Achat d'un colombarium**

Christine Groetzinger explique qu'il est urgent d'acquérir de nouvelles cases de colombarium et propose un devis de la société Lombrage 16700€ qui s'harmonise avec l'existant.

Les membres votent à l'unanimité.

### **Informations**

Extinction de l'éclairage public du 15 juin au 15 septembre 2023

Nous accueillerons un stagiaire qui suit une formation de secrétaires de mairie organisée par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne en avril et en juin.

### **Tour de table des commissions**

Point stationnement rue de l'égalité, Gabriel Bachet et René Lefebvre

Stationnement rue René Lefebvre

Une réunion s'est tenue en décembre en mairie, des points de divergences sont apparus lors de cette réunion, ils seront à discuter avec le maire.

Stationnement rue Gabriel Bachet

A la Suite de divers contre temps rien n'a pour l'instant été fait

Demande de stationnement côté pair rue de l'égalité

Après quelques péripéties deux conseillères ont distribué le projet de stationnement et ont collecté les avis des riverains de la rue de l'égalité. Le dépouillement s'est déroulé après rappel de quelques principes par Monsieur le maire.

Résultat : nombre de votants 29 dont 23 pour rester en alterné, 3 pour côté pair et 3 sans opinion.

Après avis du conseil municipal Monsieur le maire confirme que le stationnement restera en alterné.

A la suite de cette consultation Monsieur le maire rappelle que les conseillers se sont engagés à respecter la charte des élus et qu'il n'y a pas lieu de penser que cela ne soit pas le cas.

### **Questions diverses**

Etienne Bréhier informe les conseillers qu'il n'est pas favorable à l'abattage du tilleul situé à l'entrée du parking rue René Lefebvre, côté gauche, celui-ci d'après lui ne présente pas de danger immédiat.

Yves Loir contactera l'ONF pour avoir l'avis d'un spécialiste qui se déplacera sur site.

Monsieur le Maire prendra en considération son avis.

Fin de séance 22h50

Fait et délibéré en séance, le 7 février 2023.